

VAUDOY-EN-BRIE

Bulletin municipal

JANVIER 2015



Sommaire

2 L'édito du Maire

3 Site internet

4-5 Voirie

6 PLU / Cimetière

7 Cérémonie M. Kingue Njoh / État civil

8 Accueil périscolaire et de loisirs

9 Service et aide à domicile

10 Vermilion

11 Bourse aux vêtements / Foyer Rural

12-13 Comité des Fêtes

14 Les Amis de l'Eglise St Médard

15 Âge d'or

16 Calendrier 2015 / Informations paroissiales

17 - 19 Conseils Municipaux et marchands ambulants

20 Informations jeunesse

L'édito du Maire

Chers Vaudoyens,

Je voudrais tout d'abord, au nom de mes colistiers et de moi-même, remercier chaleureusement tous les électeurs qui ont accompli leur devoir de citoyen et ceux qui nous ont accordé leur confiance et ce, dès le 1^{er} tour du scrutin.

Il ne va pas sans dire qu'avoir la responsabilité de la gestion d'une commune est très complexe et qu'il est important que tous les membres de ma liste poursuivent sans transition les dossiers que nos précédents élus avaient à charge et ce, dans un même élan de dignité et de respect vis-à-vis de tous.

Les commissions communales, extra-municipales et les délégués des différents syndicats sont en place depuis un moment.

La nouvelle équipe municipale, avec une part d'expérience pour certains et un nouveau départ pour d'autres, est déjà à pied d'œuvre pour appliquer le programme présenté aux Vaudoyens.

Certes, il fallait s'y attendre, la crise est là et bien présente. Nos dirigeants attendent beaucoup d'efforts de la part des collectivités locales. Mais cela ne nous empêche pas, entre autre, de mener à bien déjà certains projets de travaux tels :

- La 2^{ème} tranche du contrat rural de voirie (la rue de la Poste ; le Chemin des Carrières ; Les écarts ; le stationnement Grande Rue) ;
- La mise en place des Nouveaux Rythmes Scolaires (NAP) ;
- L'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Un grand merci aux associations communales qui participent activement à la vie de notre village ainsi qu'aux employés communaux qui ont eu à cœur cette année de contribuer à la création et à la mise en place des décorations de Noël sur la place ainsi qu'au fleurissement de la commune cet été.

L'équipe municipale est proche de vous, au service de tous et à votre écoute à tout moment. C'est une des priorités majeure de mon mandat. Je veux que nul parmi vous ne se sente oublié.

Le Conseil municipal, les membres du C.C.A.S et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2015.

Et dans un souci de bonne convivialité, je vous invite tous, chers Vaudoyens, à venir assister à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 17 janvier 2015 à 18 H 30, à la salle polyvalente rue Tibaust Boulon de Vaudois.

Madame le Maire, Béatrice L'ECUYER

Site Internet



Depuis le 15 septembre 2014, notre commune possède un nouveau site Internet à l'adresse suivante : <http://vaudoyenbrie.fr>

Vous pouvez y trouver de nombreuses informations concernant votre commune et sa Mairie, ainsi que des évènements à venir.

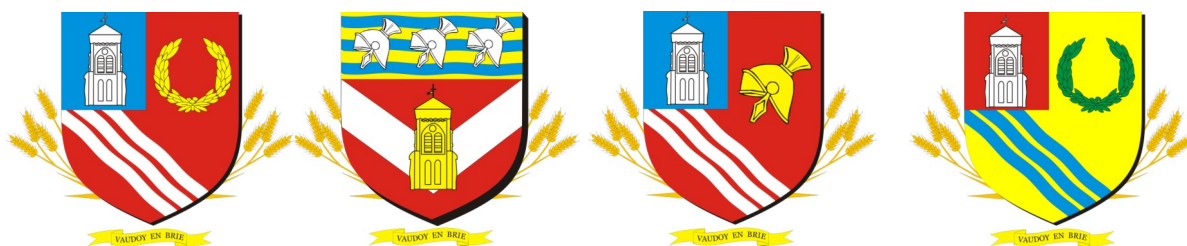
Un calendrier a été mis en place pour cela : <http://vaudoyenbrie.fr/evenements>

Blason de Vaudois-en-Brie

Notre commune ne possédant pas de blason, un passionné d'héraldique (J.F. Binon) s'est proposé pour en réaliser un. Il est revenu avec 4 choix.

Et comme nous pensons qu'il peut être sympa pour tout le monde de choisir, vous pouvez voter pour votre préféré sur notre site web (pas besoin d'inscription).

<http://vaudoyenbrie.fr/2014/12/19/choisissez-le-blason-de-vaudois-en-brie/>



Travaux de Voirie

Après plusieurs semaines de travaux, les différents chantiers de voirie sur notre commune, notamment celui dans le cadre du contrat triennal de voirie rue de la Poste et chemin des Carrières sont terminés, redonnant peau neuve à une partie du village.

Ces derniers ont permis :

- La création de trottoirs en enrobés, aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) afin d'avoir une continuité piétonne depuis le pont de la Visandre du Chemin des Carrières jusqu'au plateau surélevé (au croisement de la rue de la Poste et de la rue de la Mairie) ;
- La pose de bordures de part et d'autres des 2 rues participant ainsi à une mise en sécurité des Vaudoyens et à une bonne gestion des eaux pluviales ;
- L'aménagement de l'îlot au croisement de la rue de la Poste et du chemin des Carrières, avec une signalisation adaptée (qui doit être respectée...) ce qui permettra notamment le passage du bus pour la future école.

A noter que l'arbre, un érable laciné, qui a été enlevé pour cause de maladie, a été remplacé par une essence d'arbre plus adaptée, un chêne persistant « quercus ilex » ; cet arbre, ainsi que les pensées autour, ont été plantés par les enfants de l'école de Vaudoy, le vendredi 28 novembre. Cette démarche a été appréciée des enfants et des enseignants.

- La création de 2 passages piétons permettant d'améliorer la sécurité des piétons et en particulier celle de nos enfants se rendant à l'école.
- La réfection en enrobé sur la chaussée depuis la salle polyvalente jusqu'au plateau surélevé mentionné ci-dessus.



Avant



Après

A
cette
o c -

casion, je tiens à vous rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons et non au stationnement des véhicules, y compris pour la dépose des enfants aux entrées et sorties de l'école.

De plus, le Conseil général nous a octroyé un complément de subvention de 30 % du montant des travaux. C'est pourquoi il effectue régulièrement des contrôles afin de s'assurer qu'aucun véhicule ne stationne sur les trottoirs.

Vous comprendrez qu'il serait fort dommage, que cette aide très précieuse et indispensable à notre collectivité, nous soit retirée, pour stationnement entravant la sécurité piétonnière.

Travaux de Voirie

Et sur l'ensemble du village, afin d'améliorer notre vie quotidienne, il serait souhaitable que chacun d'entre nous rentre son (ou ses) véhicule(s) à l'intérieur de sa propriété (dans la mesure du possible bien évidemment) ; ainsi, de nombreux désagréments et gênes en tout genre seraient évités.

5 autres chantiers de travaux de voirie ont également été réalisés sur le territoire communal en cette fin d'année :



Hameau du Jariel : Pose de bordures et renforcement de la chaussée ;



Hameau de Gloise : Pose de bordures et renforcement de la chaussée ;



Hameau de la Berge : Renforcement de la chaussée ;



Hameau de la Bonnière : Renforcement de la chaussée ;



Grande Rue : Création d'un parking pour 3 véhicules et matérialisation de 10 places de stationnement. De nouveaux travaux, matérialisant du stationnement et créant un réel cheminement piéton seront réalisés sur le haut de la Grande Rue dès que possible.

Tous les membres de la commission voirie se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2015 tant sur le plan personnel que professionnel.

Ludovic BOURDIN - Président de la commission voirie

Plan Local d'Urbanisme

A l'hiver 2014, une délibération du conseil municipal a arrêté le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de VAUDOY EN BRIE.

Au printemps 2014, les personnes publiques ont émis un avis défavorable sur notre projet de PLU.

La commission chargée de ce projet s'est remise au travail afin de présenter un second arrêt du projet. Ce travail, maintenant terminé, va être soumis aux étapes suivantes :

- concertation dès mi-novembre
- délibération arrêt projet courant janvier - février 2015
- consultation des services jusqu'en avril 2015
- enquête publique en juin 2015
- approbation du P.L.U. en septembre 2015... (si tout va bien !!!)

Renseignez-vous au préalable auprès de votre mairie avant d'entreprendre des travaux liés à votre habitation.

Max GRANDISSON - Président de la commission urbanisme.

Cimetière

Nous tenons à vous informer que notre cimetière a fait l'objet d'actes de vandalisme, notamment de vols de croix de la part de personnes mal intentionnées. Ces faits ont eu lieu au mois de septembre dernier dans la partie ancienne de notre cimetière.

Il est attristant pour les familles de subir ce genre de chose. Le cimetière doit rester un lieu de recueillement. Malheureusement, ces actes irrespectueux ont tendance à se banaliser.

N'hésitez surtout pas à contacter votre mairie si vous constatez quoi que ce soit d'anormal.



Anne POTEAU - Présidente de la commission cimetière

Cérémonie d'accueil de M. Kingue Njoh

Afin de marquer l'importance que le gouvernement attache à l'entrée dans la citoyenneté française des étrangers, une cérémonie d'accueil des nouveaux français a eu lieu le lundi 30 juin 2014 à la sous-préfecture de Provins.

18 pays étaient représentés. Après un mot de bienvenue de la sous-préfète, Madame Evelyne GUYON, puis une invitation de tous les étrangers et des représentants de chaque commune concernée à chanter l'hymne national en chœur, un livret officialisant la citoyenneté française leur a été remis.



Monsieur KINGUE NJOH Pierre, domicilié à Vaudoy-en-Brie, a eu l'honneur de recevoir ainsi le sien des mains de la sous-préfète en présence de Madame L'ECUYER Béatrice, Maire de Vaudoy-en-Brie.

État civil

Mariage	Dufour Philippe, André, Lionel & Delarousse Chantal, Anne-Marie	15 février 2014
Mariage	Thomas Guy-Noël, Germain, Michel & Deblecker Marie-Christine	3 mai 2014
Mariage	Jam Laurent, Marcel & Teboursouki Lylia, Nadia	5 juillet 2014
Mariage	Chauveau Didier, Laurent & Philipponneau Christelle, Nathalie	6 septembre 2014
Naissance	Bernard Eléonor (Coulommiers)	11 janvier 2014
Naissance	Fenerol Shanel (Provins)	25 avril 2014
Naissance	Macé Eglantine Catherine Christiane (Meaux)	30 avril 2014
Naissance	Oliveira Anaïs Marie Elisabeth (Tournan-en-Brie)	12 août 2014
Naissance	Dorey Adyson Béatrice (Provins)	17 octobre 2014
Naissance	Leduc Charline Clémence (Provins)	25 octobre 2014
Naissance	Marneau Camille (Paris XIII)	21 novembre 2014
Décès	Jaffre Suzanne, Yvonne	7 janvier 2014
Décès	Da Silva Rosa Sevinata Joao, Marcos	3 février 2014
Décès	Couillé Raymond, Maurice, Cornil	14 juin 2014

Accueils périscolaire et de loisirs

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

On constate peu de fréquentation pour le moment :

- ⇒ le matin : 7 enfants en moyenne,
- ⇒ l'accueil du soir : 12 – 13 enfants,
- ⇒ le mercredi : 15 enfants et plus.

Pour bénéficier de l'inscription minute, il faut impérativement remplir le dossier administratif au préalable. Pour cela, vous devez vous rendre :

- ⇒ à votre mairie (Pécý ou Vaudoy),
- ⇒ sur le site internet de la commune,
- ⇒ dans les locaux de l'accueil de loisirs.

ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi à la salle des Associations de Pécý :

- ⇒ de 7 H 30 à 8 H 45 le matin,
- ⇒ de 16 H 45 à 18H 30 le soir.
- ⇒ Et le mercredi : de 11 H 45 à 17 H 30 (avec pique-nique).

Programme :

- ⇒ au 1er trimestre : thème du Moyen-âge,
- ⇒ au 2ème trimestre : thème de l'espace.

N'hésitez surtout pas à inscrire vos enfants !





Le spécialiste des SERVICES À LA PERSONNE

Référence locale de proximité et de qualité pour les services d'aide à domicile, l'organisme Junior Senior propose des prestations d'entretien du domicile, de repassage, de garde d'enfants et d'accompagnement pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées (aide à la toilette, accompagnement, préparation des repas...).

Présent depuis 1998, Junior Senior se démarque par son professionnalisme et son savoir-faire en vous proposant des

intervenant(e)s diplômé(e)s et qualifié(e)s.

Afin de vous garantir le meilleur service, votre responsable d'agence se charge de toutes les obligations administratives et sociales pour une mise en place simple et efficace !

**SACHEZ QUE VOUS
BÉNÉFICIEZ D'UNE
RÉDUCTION D'IMPÔTS À
HAUTEUR DE 50%***



*Frais de dossier offerts**
Sur présentation du journal

- Aides possibles : APA, PCH, Paje...
- Devis gratuit & sans engagement

3 bis, avenue de Strasbourg - 77120 COULOMMIERS

TÉL. 01.64.03.24.08

www.juniorsenior.fr

Acquisition de données géophysiques en 3D

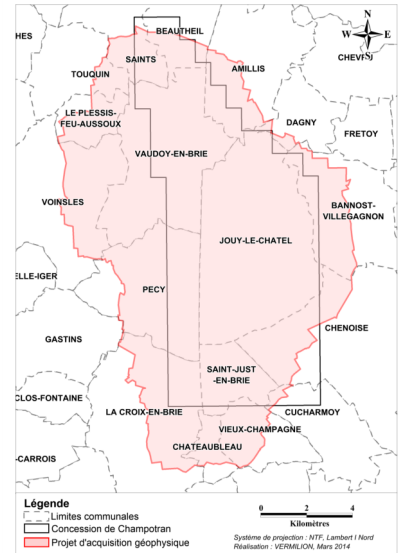
La société Vermilion

Dans quel périmètre ont-ils évolué?

⇒ Champ pétrolier de Champotran

Vermilion opère la concession depuis 1997 et a déjà augmenté significativement la production de pétrole de ce champ.

Découverte du champ et première mise en production en 1985 - 45 puits forés (de 1985 à 2013) - 29 puits actifs à ce jour - Concession d'exploitation : 94 km² (-> jusqu'en 2038) - Production à fin 2013 : 1 600 barils/jour - Dernière acquisition de données du sous-sol en 2005.



Combien de temps dure notre projet ?

Des équipes de professionnels, ingénieurs et techniciens, mobilisées pendant une année

Des mesures sur le terrain de juillet à octobre 2014



Permittage : Contact avec toutes les parties prenantes au projet. Visite préalable auprès des propriétaires et exploitants concernés par le tracé théorique des lignes de mesure. Modification du tracé initial si besoin.



Topographie : Matérialisation des lignes d'acquisition par de petits piquets régulièrement espacés.



Déroulage : Mise en place du dispositif de câbles et capteurs (géophones) qui restent environ 3 semaines au même endroit (enlèvement après passage des camions).



Mesures : Un passage de quelques minutes par 3 ou 4 camions vibrateurs.



Enregistrement : Les données sont enregistrées et vérifiées en permanence dans le camion-laboratoire. Elles seront ensuite traitées et permettront de cartographier le sous-sol.

Permittage : Contre-visites auprès des exploitants, propriétaires et mairies pour effectuer les dédommagements agricoles éventuels et constater l'état des chemins empruntés par les véhicules.



Bourse aux vêtements

Le C.C.A.S. de notre commune a organisé, pour sa 11ème édition consécutive, une bourse aux vêtements, les dimanches 13 avril et 28 septembre 2014, dans la salle polyvalente de Vaudois-en-Brie.

Comme vous pouvez le constater en regardant les photos, cela représente une incroyable énergie pour faire le tri parmi tous ces vêtements et surtout beaucoup d'heures de travail.

Il faut savoir que les vêtements sont déposés dans des sacs en mairie. Puis grâce à quelques bénévoles, un tri est fait selon l'état de ceux-ci, puis ils sont rangés ensuite par saison dans des cartons pour mieux vous les présenter le jour de la bourse (d'automne-hiver ou de printemps-été). Bien souvent, les vêtements sont de qualité et ont peu servi (notamment la layette pour bébés).

C'est un travail laborieux mais récompensé lorsque l'on voit de nombreuses personnes trouver leur bonheur lors de cette bourse où vous pouvez découvrir également du linge de maison, des bijoux fantaisie, de la vaisselle, des chaussures et des jouets pour enfants. Et les tarifs sont plus qu'abordables (de 0,50 € à 5,00 €). Nous ne pouvons que dire un grand merci à tous les bénévoles.



Anne POTEAU - Membre du CCAS

Foyer Rural

Le Foyer est une association composée de bénévoles qui se mobilisent pour apporter à notre village des activités (chorale, théâtre, danses, gym, yoga, guitare...) qui ont lieu sur place afin d'éviter de devenir un village dortoir.

L'autre section importante et indispensable, vu le nombre de repas /jour, plus d'une centaine, est l'accueil repas qui génère aussi six emplois à temps partiel.

Et en plus de tout cela, l'association organise diverses manifestations annuelles : deux brocantes (mars et octobre), une représentation théâtrale, une soirée danse de salon et une soirée cabaret...

Ces différents temps forts nécessitent de l'organisation et des bonnes volontés ; aujourd'hui nous sommes toujours là... Mais on s'esouffle.... C'est pourquoi je fais appel à vous tous...

Si vous voulez que Vaudois reste un village dynamique, il faut que chacun amène sa pierre à l'édifice.

Venez nous rencontrer à l'assemblée générale du mois de janvier et devenez acteur de cette vie associative... (Les quelques spectateurs présents lors des dernières présentations ne nous encouragent plus.)

Alors on compte sur vous pour conserver cette convivialité.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et vive les bonnes résolutions pour 2015.

Frédérique DRONET - Présidente du Foyer Rural

Comité des Fêtes

L'association du Comité des Fêtes s'est réunie le 12 avril 2014 pour son Assemblée Générale Ordinaire.

Mr William Tannevaux a été nommé vice-président à la place de Mr Jean-Jacques Dubois que nous remercions pour son travail et son temps donné.

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes de Vaudoy organise des manifestations qui attirent beaucoup de monde: le 18 janvier 2014 ce sont les **vœux du Maire**, le 8 mai 2014 la **cérémonie de la Libération**, le 24 et 25 mai 2014 c'est la **Fête du Village**.

Pour ce grand événement, tous les bénévoles du Comité des Fêtes étaient au rendez-vous ; après une grosse averse, le samedi soir, le temps nous a permis de proposer cette année encore une grande soirée avec la fanfare de Verneuil l'Etang, une buvette et restauration avec des formules adaptées pour tout le monde, une musique très rythmée pour les grands et les petits, une retraite aux flambeaux réussie avec un cortège de parents contents de voir leurs enfants si enjoués et heureux. Le feu d'artifice, comme à son habitude, était d'une beauté étincelante.



Le dimanche après-midi sous un beau soleil, le Comité des Fêtes a proposé un stand de maquillage. Une foule d'enfants se sont réjouis et se sont fait maquiller par une maman, puis par une deuxième qui se sont prêtées aux jeux tellement l'impatience des enfants était énorme.

Un lâcher de ballons était proposé ; là aussi les enfants ont participé avec joie.

Après ce dimanche chargé en émotion, la journée s'est terminée en fin d'après-midi avec la satisfaction d'avoir réussi à faire plaisir à un grand nombre d'entre vous.

Les vacances d'été ont permis de partir vers d'autres horizons pour revenir en pleine forme.

Le 11 octobre: le loto d'automne



Cette année nous avons explosé les réservations. Nous tenons à remercier les Vaudoyens et les habitants des communes voisines d'avoir répondu présents et d'être aussi fidèles à notre loto.

Le 11 novembre 2014: Cérémonie au Monument aux morts.

Le 29 et 30 novembre 2014: **Le Salon de l'Artisanat et Marché de Noël**



Comité des Fêtes

Déjà 5 ans que nous faisons venir des exposants à Vaudois pour leur permettre de vendre leurs créations très diversifiées, apportant leur joie et leur bonne humeur, très enthousiastes de faire plaisir pour les préparations des fêtes de fin d'année.



Des bijoux, des compositions florales, des objets en tissus, du miel, des confitures, de l'épicerie fine, du champagne, des créations en poterie et d'autres créations plus belles les unes que les autres sont proposés dans un large choix pour tous les goûts et à des prix accessibles à tous. Chaque année, notre salon de l'Artisanat et Marché de Noël remporte un grand succès. Des exposants nous ont déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Le 14 décembre 2014 : Le Noël des enfants

Le Père Noël a accompagné les enfants en calèche dans les rues de Vaudois jusqu'à la Salle Polyvalente Vital Lalo où les attendait un spectacle avec le clown ROUDOUDOU.

Un grand succès, du grand spectacle ; tous ont participé et ont été récompensés par le Père Noël de friandises en chocolat accompagnées d'un goûter.



L'année se termine. Un grand merci à toute l'équipe qui, par son incroyable énergie et sa disponibilité, a donné de son temps sans compter, pour veiller à la réussite de toutes ces manifestations. Le Comité des Fêtes et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2015.

Camille GAUDY - Présidente du Comité des fêtes

Les Amis de l'Église St Médard

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 6 avril 2014 où deux nouveaux membres ont été élus au Conseil d'Administration : Madame Anick Bergerat et Monsieur Christian Giroud.

Par une très belle journée ensoleillée, nous avons participé à la brocante du 19 octobre. Les pâtisseries « maison » toujours très appréciées se sont vendues très rapidement ainsi que les noix et noisettes. Nous renouvelons nos remerciements très chaleureux aux pâtisseries bénévoles.

Madame de Ghellinck a terminé la restauration des deux tableaux de l'église et, sur ses conseils, nous avons cherché un autre emplacement moins venteux dans l'église, sans succès. La seule solution possible serait la réfection du mur, avec traitement contre l'humidité. Cette solution est donc désormais à l'étude.

Vous savez que les associations ne tiennent que par leurs membres, ce capital qui ne figure jamais à aucun bilan. Nous vous sollicitons à nouveau pour agrandir « les amis de l'église Saint Médard », afin que notre patrimoine soit conservé et puisse s'ouvrir à d'autres activités culturelles.

Nous travaillons à l'organisation d'un concert pour 2015.

Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous présenter nos vœux associatifs les plus sincères pour cette nouvelle année.

Fabienne ADAMSKI - Présidente des amis de l'église St Médard



Âge d'Or

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 26 avril dans la salle des Associations de la Mairie. Le Bureau a été reconduit à l'unanimité. La cotisation reste fixée à 20 € pour l'année 2014.

Le 19 mai, par une très belle matinée ensoleillée, nous avons quitté Vaudois en covoiturage pour nous rendre au château de Guédelon. Cet agréable retour vers le Moyen Age a été commenté de manière très instructive par notre guide. La visite s'est terminée par un repas convivial à la Taverne sur le site. L'après-midi s'est poursuivie par la visite du château de Saint Fargeau.

Au bord de la Marne, le dimanche 1er juin, nous avons organisé un repas dansant Chez Gégène. Tous les danseurs ont été ravis de l'ambiance de la guinguette.

A Meaux, le 6 septembre, le musée de la Grande Guerre nous a ouvert ses portes pour nous remettre en mémoire les événements de ces effroyables années. Le restaurant Le Lauréat nous attendait pour un sympathique dîner avant d'assister au spectacle historique « le guetteur de lumière » donné près de la cathédrale.

Depuis la rentrée, nous avons repris les goûters du mardi après-midi. N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans nos activités.

En espérant que vous avez passé d'agréables fêtes, nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Guy BERGERAT - Président de l'Âge d'Or



Calendrier 2015

17 JANVIER 2015 18h30 - VŒUX DU MAIRE Salle Vital Lalo	15 MARS 2015 - BROCANTE DE PRINTEMPS Place de la Mairie
21 MARS 2015 – SOIREE DANSE A DEUX Salle Vital Lalo	28 MARS 2015 – SOIREE CABARET Salle Vital Lalo
12 AVRIL 2015 – BOURSE AUX VETEMENTS DE PRINTEMPS Salle Vital Lalo	MAI – JUIN 2015 – FETE DU VILLAGE
27 JUIN 2015 – CLOTURE DES ACTIVITES DU FOYER RURAL Salle Vital Lalo	
27 SEPTEMBRE 2015 – BOURSE AUX VETEMENTS D'AUTOMNE Salle Vital Lalo	10 OCTOBRE 2015 – LOTO Salle Vital Lalo
OCTOBRE 2015 – BROCANTE D'AUTOMNE Place de la Mairie	28-29 NOVEMBRE 2015 – SALON DE L'ARTISANAT MARCHE DE NOËL Salle Vital Lalo
13 DECEMBRE 2015 – NOËL DES ENFANTS Salle Vital Lalo	

Informations Paroissiales

ACCUEIL AU PRESBYTÈRE DE ROZAY-EN-BRIE

Une permanence est assurée tous les samedis matin de 9 H 30 à 11 H 30, 19 rue de Rome – tél. : 01.64.25.61.74

Prêtre du secteur : Père François CORPECHOT (adresse mail : francoiscorpechot@orange.fr)

Le responsable de l'E.A.P. (Equipe d'Animation Pastorale) à Vaudoy-en-Brie : Vincent BODDAERT – tél. : 01.64.07.51.01

La personne qui fait le relais de proximité sur la vie de la communauté à Vaudoy-en-Brie : Anne POTEAU – tél. : 01.64.07.51.72 (adresse mail : an-poteau@laposte.net)

MESSES DOMINICALES

Le samedi à 18 H 30 et le dimanche à 10 H 30 sur le secteur de Rozay – Mormant. Consultez le panneau d'affichage à l'entrée de l'église pour connaître les dates, horaires et lieux de messes ou le site internet indiqué en fin de page.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Sœurs des Campagnes, prieuré Notre-Dame, 32 rue de la Vignotte – 77540 Lumigny

Tél. : 01.64.25.63.49 – adresse mail : sc.lumigny@wanadoo.fr

Frères Missionnaires des Campagnes, prieuré Saint-Martin, 149 rue Etienne Jodelle – 77610 La Houssaye-en-Brie. Tél. : 01.64.07.41.25 – adresse mail : fmc.lahoussaye@wanadoo.fr

Communion Fraternelle de Jésus Serviteur, 39 rue de Rome – 77540 Rozay-en-Brie.

Tél. : 06.11.11.11.37 – adresse mail : courrier@communionfraternelle.com

Pour toute information concernant :

L'éveil à la foi, le catéchisme, la pastorale des collégiens et lycéens, le catéchuménat, les sacrements de confirmation et de réconciliation, le baptême, le mariage, le deuil, vous adresser au Père François ou à Anne POTEAU qui vous dirigera vers la personne responsable de chacune de ces équipes.

TOUR D'HORIZON

Le journal de notre pôle missionnaire paraît 4 fois par an. Nous sommes trois bénévoles à Vaudoy-en-Brie à le distribuer dans vos boîtes aux lettres. Si vous souhaitez participer à la distribution ou communiquer avec un rédacteur, n'hésitez pas à contacter Anne Poteau.

POUR PLUS D'INFOS... <http://eglisecatholiquepoledemormant.fr>

Anne POTEAU

Conseils Municipaux 2014

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 JANVIER 2014

Arrêt projet P.L.U. :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 10 voix Pour, confirme que la concertation relative au projet du P.L.U. s'est déroulée conformément aux modalités fixées par les délibérations de prescription en date du 3 juillet 2003, 24 octobre 2011 et 31 janvier 2012 et que ses modalités ont été satisfaisantes.

Devis Lyonnaise des Eaux concernant la protection du milieu naturel avec renforcement et mise en sécurité des ouvrages :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, décide de retenir un devis de 18 361,36 € HT proposé par la Lyonnaise des Eaux concernant la sécurisation du pompage des eaux brutes arrivant à la station d'épuration avec une meilleure connaissance des débits traités et la mise en sécurité du site. Le Conseil décide de solliciter les subventions du Département et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de demander l'appui technique du SATESE.

Convention tripartite château d'eau Orange/Lyonnaise/Mairie :

La Lyonnaise des Eaux, nous adresse une nouvelle convention régissant l'installation et l'exploitation de la station-relais de la société Orange sur le château d'eau de la commune. La redevance annuelle d'occupation serait de 4.000 € nets de toutes charges. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide qu'un rendez-vous soit demandé auprès d'Orange pour renégocier la redevance annuelle.

Approbation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

(PAVE) et du plan d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :

L'élaboration de ces 2 plans a été effectuée par QCS SERVICES et soumise à l'Agence Routière Territoriale de Chailly-en-Brie. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte du diagnostic des plans de mise en accessibilité de voirie et des espaces publics (PAVE) et de celui relatif aux ERP.

Cession de terrain par Monsieur Stéphane PLASMANS :

Adhésion à la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » du SMIVOM de la Région de Mormant :

Autorisation pour engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des

budgets précédents pour la Commune et le service Eau et Assainissement

avant le vote des budgets primitifs 2014 :

Révision de la carte cantonale :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, émet un avis défavorable quant au projet de redécoupage cantonal de la Seine-et-Marne et reste en attente de la motion pour la soutenir de façon favorable.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 MARS 2014

Compte Administratif M49 (eau et assainissement) 2013 :

Excédent de fonctionnement : 216 965,21 €
Excédent d'investissement : 136 038,33 €
Excédent global : 353 003,54 €

Budget Primitif M49 2014 :

Le Budget Primitif M49 2014 proposé pour vote s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et en dépenses pour la somme de 336.045,04 €, et pour la section investissement pour la somme de 352.168,67 € en recettes et en dépenses. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité.

Compte Administratif M14 (commune) 2013 :

Excédent de fonctionnement : 722 105,76 €
Déficit d'investissement : - 793 148,03 €
Déficit global : - 71 042,27 €

Vote des 4 taxes 2014 :

Suite à la réunion de la commission des finances du 17 février dernier, il est proposé l'augmentation suivante des 4 taxes : Taxe d'Habitation passe de 15,63 % à 15,86 %, Taxe Foncière Bâti passe de 12,07 % à 12,25 %, Taxe Foncière Non Bâti passe de 30,39 % à 30,85 %, CFE passe de 16,04 % à 16,28 %. Cela donnerait un produit correspondant de 247.993 €.

Budget Primitif M14 2014 :

Le Budget Primitif M14 2014 proposé pour vote s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et en dépenses pour la somme de 574.957,00 €, et pour la section investissement pour la somme de 1.300.539,07 € en recettes et en dépenses. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité.

Redevance occupation du domaine public ERDF et France Telecom :

ERDF et France Telecom versent chaque année une redevance pour le droit de passage sur le domaine public. Elles évoluent proportionnellement aux valeurs des index BTP. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte ces redevances et autorise Monsieur le Maire, à en faire la demande.

Contrat Cabinet URBANENCE assistance en urbanisme :

Le contrat avec le Cabinet URBANENCE ayant pour objet l'exécution de missions de conseil et d'assistance auprès de notre Commune, est arrivé à terme.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'assistance en urbanisme auprès du Cabinet URBANENCE.

Convention financière relative à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques/hybrides :

Le SDEM propose une participation financière aux Communes pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques/hybrides. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière relative à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Contrat SACPA capture animaux errants et/ou dangereux :

Le coût annuel du contrat est de 837,06 € T.T.C. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat de capture d'animaux errants et/ou dangereux avec la SACPA.

Demande de subvention DETR pour la défense incendie hameau « Les Tailles et

Ferme des Prés :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de solliciter la Préfecture de Seine-et-Marne, afin d'obtenir une subvention au titre de la DETR 2014, pour les travaux de défense incendie du hameau Les Tailles et la Ferme des Prés.

Chemins de randonnées :

M. le Maire expose au Conseil, que le Département est compétent pour établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée après avis des communes intéressées. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable au PDIPR et accepte l'inscription au PDIPR des chemins ruraux suivants : Chemin Rural de Grangemenant à Monthiéran (jusqu'au Ru du Beuvron, y compris la traversée du Ru) 1100 ml, Chemin Rural de Coulommiers 517 ml, Chemin Rural n° 21 de La Boisserotte à Grangemenant 484 ml.

Conseils Municipaux 2014

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2014

Proclamation des résultats du scrutin du 23 mars 2014 :

BOURDIN Ludovic :285 voix ;BOUSSARD Alain :279 voix ; DROGUEUX Pascal :281 voix ;
FRICK Martine :274 voix ; GRANDISSON Max :275 voix ; GUILLIER Bruno : 269 voix ;
LARMURIER Isabelle :240 voix ; L'ECUYER Béatrice : 267 voix ; MEKKAKIA Éric :271 voix ;
PIROUÉ Christophe :275 voix ; POTEAU Anne : 268 voix ; ROUSSEL Christiane :258 voix ;
TANGUY Mickaël :281 voix.

ELECTION DU MAIRE

Béatrice L'ECUYER, seule candidate déclarée, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire et immédiatement installée.

Désignation du nombre des Adjoints :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création de quatre postes d'Adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

1^{er} Adjoint : Alain BOUSSARD ; 2^{ème} Adjoint : Bruno GUILLIER ; 3^{ème} Adjoint : Christiane ROUSSEL ; 4^{ème} Adjoint : Ludovic BOURDIN

Fixation du montant des indemnités du Maire et des Adjoints :

Désignation de 3 délégués titulaires pour siéger au Conseil Communautaire des Sources de l'Yerres :

➤ Titulaires : B. L'ECUYER, A. BOUSSARD, M. FRICK.

Election des représentants au Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

Présidente : Béatrice L'ECUYER.

Membres élus : Isabelle LARMURIER, Anne POTEAU, Christiane ROUSSEL, Mickaël TANGUY.

Membres nommées : Annick BOUTIN, Yvette CHAVANNE, Catherine DARBOIS, Josiane GOTTI.

Délégation de fonction et de signature aux Adjoints et au secrétariat :

Désignation des représentants du CNAS :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal désigne : pour le collège des élus Madame Martine FRICK et pour le collège des agents Madame Annie DRAGOSZ.

Délégation consenties au Maire par le Conseil municipal :

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 MAI 2014

Nomination des délégués pour la commission d'appel d'offres :

Président de la Commission d'Appel d'Offres : Béatrice L'ECUYER.

Délégués titulaires : Ludovic BOURDIN, Max GRANDISSON, Bruno GUILLIER.

Délégués suppléants : Isabelle LARMURIER, Christiane ROUSSEL, Mickaël TANGUY.

Nomination d'un correspondant défense :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte la candidature de Monsieur Alain BOUSSARD, il est élu correspondant défense.

Demande de subvention Lycée la Tour des Dames à Rozay-en-Brie et de l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Jouy-le-Chatel:

Le Conseil municipal par 13 voix Contre et 2 Abstentions, décide de ne pas verser de subvention.

Achat photocopieur Mairie :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte le devis de la Société COPYFAX, pour l'achat du photocopieur de la Mairie d'une valeur de 3 550,00 € HT et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.

Lancement des travaux de la station d'épuration :

L'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général accepte de nous octroyer des aides financières, ces travaux peuvent être commandés à La Lyonnaise des Eaux. Après un tour de table, à l'unanimité, le Conseil municipal, autorise Madame le Maire à lancer les travaux de la station d'épuration.

Appel d'offres pour les travaux de la 2^{ème} tranche du contrat triennal de voirie et entretien de voirie

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUIN 2014

Désignation référent « plan iode »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, désigne Monsieur Alain BOUSSARD référent titulaire et Monsieur Kévin MACÉ référent suppléant.

Adhésion des communes de Faremoutiers et Canne Ecluses au SDESM

Fonds de concours pour fonctionnement de la piscine intercommunale de Courpalay :

Après en avoir délibéré, par 2 voix Contre, 2 Abstentions et 11 voix Pour, le Conseil Municipal, accepte de financer le fonds de concours par la contribution au coût de fonctionnement (hors personnel) de la piscine intercommunale des Sources de l'Yerres pour un montant de 1.168,86 € pour l'année 2014.

Choix du prestataire pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal, dit que la gestion des TAP sera partagée entre la FOCEL et le CDSMR selon le planning défini ci-dessus, charge Madame le Maire d'informer le Président du SIVOS PECY VAUDOY de la présente décision afin qu'il puisse souscrire les conventions avec la FOCEL et le CDSMR nécessaires à l'organisation de ces TAP et autorise Madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Proposition d'achat de terrains appartenant à la Commune par : M. Jean-Claude MEUNIER, M. Nicolas CAUDAL et M. Samuel VANDAELE :

Après en avoir délibéré, par 11 voix Contre, 2 Abstentions et 2 voix Pour, le Conseil municipal, décide de ne pas vendre ces parcelles de terrains aux demandeurs.

Chemins communaux :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal abroge les délibérations du 22 Mars 2010 et du 17 Mars 2014, émet un avis favorable au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, après la suppression du chemin 15 CR dit du Bois de Jugins, du chemin 16 RD n° 209 de Bray-sur-Seine à Coulommiers et l'ajout du chemin 31 VC de Vaudois au Jariel ; Accepte l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, des chemins ruraux tels que désignés ci-dessus.

Renouvellement du bail de location pour Monsieur Guy DONY :

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 JUILLET 2014

Projet Contrat Rural Intercommunal SIVOS PECY/VAUDOY :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, s'engage à poursuivre le projet de Contrat Rural Intercommunal du SIVOS PECY/VAUDOY, sous réserve que l'architecte tienne compte des observations émises lors de la réunion du 08 juillet 2014. Il reste dans l'attente d'un nouveau devis estimatif qui tiendra compte de ces observations et autorise Madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres afin d'acquiescer la compétence optionnelle portant sur la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie de la ZAC d'intérêt communautaire en lieu et place des communes .

Adhésion du Syndicat Mixte du Ru d'Yvron (SMRY) à la compétence « Mise en Œuvre du SAGE » :

Intégration des communes de la « Brie Centrale » au SIAEP de la région de Tournan-en-Brie :

Modification des statuts du SIVOS PECY/VAUDOY :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal accepte la modification des statuts du SIVOS PECY/VAUDOY relative au changement de la clé de répartition des dépenses d'investissement (50% PECY/50% VAUDOY) .

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal soutien favorablement la motion de l'action de l'AMF, afin d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences engendrées par cette baisse massive des dotations de l'Etat.

Conseils Municipaux 2014

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 JUILLET 2014

Validation du choix de l'Entreprise WIAME VRD pour les travaux de la 2^{ème} tranche du contrat triennal de voirie :

Rappel du marché : création de trottoirs rue de la Poste et chemin des Carrières. Renforcement des routes des hameaux du Jarriel, Gloise, La Bonnière et La Berge pour un montant de 172 024, 00 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le choix de l'entreprise Wiame et autorise Madame le Maire à signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Location de la salle polyvalente Vital LALO :

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

Avenant URBANENCE pour le contrat P.L.U. :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, autorise Madame le Maire à signer cet avenant au contrat du P.L.U pour un montant de 4 116,00 € TTC.

Retrait de la délibération d'arrêt du P.L.U. :

Suite aux avis des services, le projet d'arrêt du P.L.U. n'a pas été validé. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le retrait de la délibération n° 598 27012014 01 concernant l'arrêt du projet du P.L.U.

Adhésion au SMIAEP de la région de Tournan-en-Brie :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SMIAEP) de la Région de Tournan-en-Brie. Désigne Monsieur Bruno GUILLIER titulaire et Monsieur Pascal DROGUEUX suppléant pour représenter la commune au Comité Syndical du SMIAEP de la région de Tournan-en-Brie.

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres, afin d'acquiescer la compétence en matière d'aménagement numérique soit : La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'intention de l'ensemble des communes de la CCSY.

Renouvellement convention pluriannuelle de mise à disposition de l'assistance technique départementale auprès du SATESE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2014

Avenant contrat triennal de voirie :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer cet avenant au contrat triennal de voirie pour la 2^{ème} tranche des travaux d'un montant de 22 138,00 € HT.

Emprunts contrat triennal de voirie :

Après avoir pris connaissance en tous leurs termes des propositions du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, retient le Crédit Agricole pour les deux emprunts. Concernant l'emprunt de 125.000 €, il sera remboursé sur 7 ans au taux de 1,30 %. Celui de 100.000 € sera remboursé sur 3 ans, prêt à court terme euribor 3 mois 0,081 + marge de 1,781 %.

Décisions modificatives M14 :

Changement des tampons rue de la Poste et chemin des Carrières :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte le devis de l'Entreprise WIAME VRD d'un montant de 1 400,00 € HT.

Avis sur le projet de schéma régional de coopération intercommunale :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de donner un avis défavorable sur le projet de schéma régional de coopération intercommunale.

Convention centre de loisirs :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide qu'une participation de 3 € par journée complète ou 1,50 € par demi-journée et par enfant sera reversée aux familles qui ont fait la demande en Mairie, sur présentation d'une facture acquittée et uniquement pour les vacances scolaires, les mercredis n'étant plus pris en charge.

Adhésion au service de prévention des risques professionnels

Incorporation d'un bien sans maître à l'angle de la rue Michaud et du chemin des Cordeliers

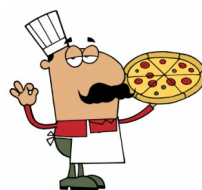
Règlement cimetière

Domage aux routes et chemins suite à la campagne géophysique 3D VERMI-LION

Achat matériel pour l'entretien des espaces verts :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, retient le devis de l'Etablissement JARDINS LOISIRS. Le Conseil général, le Conseil régional et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie peuvent nous octroyer une subvention de 80 % maximum sur le montant total des achats.

Marchands ambulants



Pizza

Quand ? Tous les dimanches soir de 17h30 à 21h00

Où ? Sur la place de la mairie

Quoi ? Des pizzas, du coca, du rosé

Combien ? De 8 à 10€ la pizza

Plats à emporter

Quand ? Tous les jeudis de 17h00 à 20h30

Où ? Sur la place de la mairie

Quoi ? Poulets, saucisses, autres

Combien ? Prix raisonnables



Service Jeunesse 11/17 ans



RDV le 28 janvier 2015

à 18h30 à la Maison des Services

 **remise des prix** du défi 3D

 **dégustation de galettes** ensemble

 **inscriptions**
vacances hiver 2015 en avant 1ère



www.cc-sourcesdeloyerres.fr
01 64 07 43 34

BONNE ET
HEUREUSE
ANNEE
2015

ACCUEILS ITINERANTS 11/17 ANS DANS VOTRE BUS :



le mercredi 07/01/15

à proximité de la salle des fêtes



le mercredi 25/03/15

à proximité de la salle des fêtes



le mercredi 15/04/15

à proximité de la salle des fêtes

Vaudoy



gratuit/sans inscription

de 14h à 17h